



Ordonnance d'injonction de payer

Par **ertel jean christophe**, le **11/09/2018 à 18:16**

Bonjour,

J'ai une requête d'injonction de payer par CREDIPAR pour le prêt du véhicule professionnel, nature de la demande solde de credit impayé- acte de cautionnement.

Je suis en liquidation depuis le 07 mars 2018, suite au dépôt, j'ai restitué le véhicule au mois d'avril et la société de prêt à vendu le véhicule au mois de mai pour la somme 17500 H.T.

Les indemnités de résiliation comptabilisées par credipar:

Loyers impayés + frais = 533,55 €

42,068 loyers x 351,02 = 14766,72 €

Valeurs résiduelles 5541,80 €

Intérêt 10,44 €

soit 20291,96 HT - 17500 HT = 2791,96 € HT (3325,51 €)

Sur le contrat du prestataire, la valeur du véhicule au mois de mars avait une valeur 19385,38 € HT.

le contrat est au nom de la société et je suis cautionnaire personnellement.

Je vais déposer une opposition devant le tribunal d'instance, et j'aurais voulu savoir les recours possibles.

Pour info, je n'ai pas de travail et perçois des indemnités de pôle emploi.

Merci d'avance pour votre réponse